|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****30ème réunion, Genève (Suisse), 19-23 juin 2023** | A close up of a sign  Description automatically generated |
|  |  |
|  | **Révision 1 duDocument** **TDAG-2****3/10-F** |
|  | **14 juin 2023** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Présidente du Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités (GCBI) |
| Rapport sur les travaux du Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités (GCBI) au GCDT |
|  |
| **Résumé:**Le présent document traite des travaux entrepris par le Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités (GCBI). Ce Groupe a été créé en application de la Résolution 40, adoptée par la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2010 (CMDT‑10) et révisée par la CMDT-22, en vue de donner des avis au Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT) sur les questions liées au renforcement des capacités.**Suite à donner:**Le GCDT est invité à prendre note du présent document et à fournir les indications qu'il jugera utiles.**Références:**Résolution 40 (Rév. Kigali, 2022) de la CMDT, intitulée "Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités"Résolution 73 (Rév. Kigali, 2022) de la CMDT, intitulée "Centres de formation de l'Académie de l'UIT" |

Le Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités (GCBI) a été créé en application de la Résolution 40, adoptée par la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2010 (CMDT-10) et révisée par la CMDT-22, en vue de donner des avis au Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT) sur les questions relatives au renforcement des capacités.

Rapport de la neuvième réunion du Groupe GCBI (20 et 21 mai 2021)

Le Groupe GCBI a tenu sa neuvième réunion les 20 et 21 mai 2021. Cette réunion s'est tenue de manière virtuelle. Onze membres du GCBI (sur douze) étaient présents le premier jour et trois membres étaient absents le deuxième jour.

Les participants ont examiné les travaux effectués par le Groupe GCBI depuis sa dernière réunion, en particulier les incidences de la pandémie de COVID-19 sur les activités de renforcement des capacités dans les régions. Ils ont aussi examiné les principales activités de renforcement des capacités de l'UIT-D menées depuis la dernière réunion. Les membres du Groupe GCBI ont été informés de la forte croissance du nombre de formations en ligne dispensées sur la plate-forme de l'Académie de l'UIT, qui a permis une augmentation de 50% du nombre de participants formés en 2020, par rapport à 2019. Les membres ont également obtenu des informations sur l'initiative sur les centres de transformation numérique (DTC), lancée en septembre 2019 en partenariat avec Cisco, afin d'aider les pays à renforcer les compétences numériques aux niveaux élémentaire et intermédiaire, en particulier dans les communautés mal desservies. Enfin, une discussion a eu lieu concernant le rapport final sur l'étude de faisabilité visant à créer un institut de formation de l'UIT ainsi que l'examen stratégique du programme des Centres d'excellence.

À la fin de la réunion, le GCBI a adopté les principaux résultats suivants:

1) La pandémie de COVID-19 a accru notre dépendance vis-à-vis de l'Internet et de l'utilisation des technologies pour travailler et apprendre. Cela a eu pour conséquence d'accélérer l'apprentissage, en particulier s'agissant des notions élémentaires sur les outils numériques.

2) À court terme, on a constaté une augmentation de la demande de compétences numériques spécifiques, en particulier celles qui permettent aux personnes de participer à l'économie numérique et d'accéder aux services en période de confinement.

3) L'apprentissage en ligne est généralement admis comme mode de formation et d'apprentissage à l'échelle des régions. En conséquence, les pays ont été amenés à élaborer des normes et des lignes directrices nationales en matière d'apprentissage en ligne, à transformer les plates-formes d'enseignement et à mettre au point du matériel pédagogique pour favoriser l'apprentissage en ligne.

4) À travers le monde, de nombreux ménages n'ont toujours pas accès à l'Internet et ne disposent pas d'un ordinateur à domicile, outils qui sont pourtant nécessaires pour accéder à l'éducation en ligne.

5) L'automatisation, l'intelligence artificielle, la cybersécurité, la réalité virtuelle et le passage au tout numérique font l'objet d'une demande croissante, ce qui stimulera la demande de nouveaux métiers, tels que des techniciens chargés de la réparation des robots et des ingénieurs en impression 3D. Cette évolution de la demande de main-d'œuvre nécessitera un effort de recyclage professionnel considérable.

6) Il est nécessaire de renforcer les compétences numériques des formateurs pour tenir compte non seulement de la généralisation du numérique, mais aussi de la nécessité de former des apprenants plus autonomes, conformément aux exigences des environnements d'apprentissage en ligne.

7) À l'heure actuelle, les régions mettent à jour leurs programmes en matière d'acquisition de compétences pour s'attacher à répondre aux besoins qui se font jour en matière de compétences numériques, renforcer la résilience compte tenu des enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 et se préparer à fournir un accès à l'éducation, à la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie en temps de crise. Les pays élaborent actuellement des stratégies pour faire en sorte que leurs citoyens acquièrent des compétences adaptées au marché du travail et offrir des possibilités de maintien des emplois existants grâce au recyclage professionnel.

8) Le renforcement des capacités et des compétences figure au nombre de plusieurs priorités régionales définies en vue de la CMDT, ce qui témoigne de l'importance que revêt cette question pour la plupart des pays.

9) Les membres du Groupe GCBI ont pris note avec satisfaction du rapport final sur l'étude de faisabilité relative à la création d'un institut de formation de l'UIT, qui contient une analyse détaillée et exhaustive de la question, ainsi que du nombre de recommandations formulées. Ils ont fait observer que les membres du Groupe GCBI n'avaient pas tous été consultés dans le cadre de l'étude. Ils ont jugé utiles plusieurs recommandations à court terme et souligné la nécessité de poursuivre les discussions. Ils se sont félicités des progrès considérables qui ont été accomplis et de la qualité de la plate-forme de l'Académie de l'UIT. Enfin, ils ont dit vouloir continuer de participer aux discussions relatives à la mise en œuvre des recommandations.

10) Les membres du Groupe GCBI ont proposé qu'un examen stratégique du programme des Centres d'excellence soit effectué sur les points suivants, notamment: thèmes de formation et leur pertinence, assurance qualité, bonnes pratiques et processus de sélection des Centres d'excellence. Pour améliorer la qualité du programme, on pourrait élaborer des normes et des cadres communs, améliorer le suivi et l'évaluation comparative en mettant l'accent sur la qualité, étudier de nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage, élaborer des stratégies communes pour la promotion des formations, rechercher de nouveaux partenariats et renforcer le dialogue avec les Centres d'excellence.

11) Le rapport complet de la réunion est disponible [ici](https://academy.itu.int/itu-d/projects-activities/gcbi/meetings/9th-meeting-group-capacity-building-initiatives).

Rapport de la dixième réunion du Groupe GCBI (6 décembre 2022)

Le Groupe GCBI a tenu sa dixième réunion le 6 décembre 2022. En raison du nombre de conférences de l'UIT tenues en 2022, la réunion du GCBI avait été reportée au dernier trimestre de 2022. Cette réunion, qui s'est tenue de façon virtuelle, a été suivie par neuf membres du Groupe GCBI (sur douze). Il s'agissait de la dernière réunion du cycle actuel de quatre ans.

Les membres du Groupe GCBI ont mis en évidence les principaux faits nouveaux survenus dans leurs régions respectives depuis la dernière réunion. Ils ont mis en avant le fait que la question de la maîtrise des outils numériques et des compétences numériques avait été examinée pendant la CMDT-22 et la PP-22 et que de nombreuses Résolutions avaient trait à l'importance du renforcement des capacités. L'un des défis soulevés consiste à mesurer les incidences réelles des activités de renforcement des capacités. Une évaluation solide des besoins au début du processus peut permettre de définir des activités ciblées et efficaces.

L'UIT a donné des informations sur la clôture du cycle du programme des Centres d'excellence et sur le passage au nouveau programme de Centres de formation de l'Académie de l'UIT (ATC), conformément à la Résolution 73 de la CMDT, qui a été adoptée par la CMDT-22. Aux termes de cette Résolution, l'UIT est chargée de renommer le programme des Centres d'excellence, de mettre en œuvre les recommandations figurant dans le rapport sur l'examen stratégique des Centres d'excellence et de modifier le document relatif aux processus et procédures opérationnels.

Les membres du Groupe GCBI ont également obtenu des informations actualisées sur l'initiative sur les centres de transformation numérique (DTCI). La phase 1 de l'initiative s'est achevée en 2021 et la phase 2 a débuté par un atelier de lancement, tenu à Genève en mars 2022. Treize centres DTC ont été sélectionnés dans le cadre de la phase 2. Entre 2020 et 2022, l'initiative DTCI a permis de former plus de 150 000 participants issus de communautés mal desservies de quatre régions, dont 58% étaient des femmes.

Enfin, les membres du Groupe GCBI ont été informés des progrès accomplis récemment en vue d'élaborer une approche harmonisée pour le renforcement des capacités dans l'ensemble de l'UIT. Au début de 2022, l'UIT a créé un groupe d'action intersectoriel chargé d'harmoniser le renforcement des capacités dans l'ensemble de l'Union. Ce groupe d'action a pour objectif de regrouper tous les travaux de l'UIT en matière de renforcement des capacités dans le cadre de l'Académie de l'UIT.

À la fin de la réunion, le GCBI a adopté les principaux résultats suivants:

1) Le renforcement des capacités et des compétences numériques ne cesse de gagner de l'importance au sein des États Membres de l'UIT, comme en témoignent les discussions qui ont eu lieu lors de la CMDT-22 et de la PP-22 au sujet du renforcement des capacités et du perfectionnement des compétences numériques. Il devient donc de plus en plus nécessaire que l'UIT redouble d'efforts pour aider les États Membres à répondre aux besoins de leur pays en matière de renforcement des capacités et des compétences numériques.

2) Les membres du Groupe GCBI ayant participé à la CMDT-22 ont contribué à la révision de la Résolution 73 et ont insisté sur le fait que les membres étaient impatients de découvrir le nouveau programme de Centres ATC. Ce programme permettra de renforcer l'attention accordée à ce groupe par les membres, qui attendent une augmentation du nombre d'activités de renforcement des compétences numériques.

3) L'initiative GCBI est appelée à jouer un rôle plus important dans le cadre de l'Académie de l'UIT, en fournissant un appui et des orientations à de nouveaux acteurs. Pour ce faire, il convient de mesurer les retombées des activités, en commençant par réaliser une évaluation au tout début de la planification des cours de formation.

4) Le programme ATC s'inscrit dans le prolongement du programme des Centres d'excellence et met l'accent sur la fourniture de services en ligne, dans la mesure où ce mode de fourniture attire davantage de participants venant de différents horizons.

5) La nature des contenus évolue, et il faut conserver une certaine souplesse pour s'adapter aux changements et éviter de réinventer la roue. L'évaluation est essentielle dans le cadre de tous les programmes de formation et il est important d'intégrer des outils d'évaluation dans la plate-forme.

6) L'UIT devrait envisager de recourir à des laboratoires virtuels, afin d'attirer des partenaires dans le cadre de l'Académie de l'UIT.

7) Le Groupe a pris note du fait que l'initiative DTCI devrait se poursuivre et a estimé qu'il s'agissait d'une initiative intéressante qui pourrait être durable à long terme. Les membres ont souligné que l'adoption de contenus appropriés était essentielle. La taxinomie de Bloom devrait également être utilisée comme outil essentiel pour déterminer les niveaux de formation appropriés.

8) Les travaux visant à harmoniser le renforcement des capacités dans l'ensemble de l'UIT constituent un pas en avant encourageant en vue de mettre en œuvre les recommandations issues de l'étude de faisabilité et les recommandations des organes décisionnels, en particulier le Conseil de l'UIT. Cette mesure contribuera à la valeur ajoutée qu'apporte l'UIT à ses membres.

9) Le rapport complet de la réunion est disponible [ici](https://academy.itu.int/itu-d/projects-activities/gcbi/meetings/10th-meeting-group-capacity-building-initiatives).

Mises à jour concernant la composition du Groupe GCBI

Conformément au mandat du Groupe GCBI et suivant les cycles de la CMDT, les membres du Groupe sont nommés pour un mandat (d'une durée de quatre ans) et peuvent accomplir un autre mandat, au terme duquel ils ne pourront plus être nommés.

Le cycle actuel de quatre ans a pris fin en 2022. Par conséquent, le secrétariat de l'UIT a lancé un appel à candidatures pour les membres du Groupe GCBI au début de 2023. Les organisations régionales de télécommunication ont été invitées à coordonner la sélection des candidats de leur région et à proposer deux noms au Directeur du BDT, comme indiqué dans la Résolution 40.

La liste des membres du Groupe GCBI pour la période 2023-2026 figure dans l'Annexe 1.

ANNEXE 1

Liste des membres du Groupe GCBI, 2023-2026

| Région | Nom | Fonction | Entité | Pays |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Afrique** | Mme Anne Chantal Ngondji | Chef de la Division de la recherche et de la coopération | École Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des TIC (SUP'PTIC) | Cameroun |
| M. Mohamadou Arabani Saibou | Spécialiste principal du renforcement des capacités, de la formation, de la recherche et des consultations dans le domaine des TIC/fondateur et Directeur général | Groupe SMA Consulting | Niger |
| **Amériques** | Mme Andrea Mamprim Grippa | Spécialiste de la réglementation des services publics de télécommunication | ANATEL | Brésil |
| Mme Agustina Brizio | Sous-Secrétaire pour les technologies de l'information, Secrétariat de l'innovation publique | Bureau national des technologies de l'information (ONTI) | Argentine |
| **États arabes** | M. Mustapha Ben Jillali | Professeur titulaireResponsable | Institut National des Postes et des Télécommunications (INPT) Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE) | Maroc |
| M. Majid Al Madhloum | Chef de la Division de renforcement des capacités et de sensibilisation dans le domaine du numérique (DCA) | Autorité de régulation des télécommunications et des services publics numériques (TDRA) | Émirats arabes unis |
| **Asie-Pacifique** | M. Tao Zhiyong | Professeur, Directeur d'une École supérieure | Institut de recherche des postes et des télécommunications de Wuhan (WRIT) | Chine |
| M. Daniel Mcfarlane | Sociologue, professeur et consultant | Spécialiste de l'anthropologie et de la sociologie de l'économie numérique, et de la viabilité des entreprises | Australie |
| **Europe** | M. Toni Janevski | Professeur titulaire | Faculté d'ingénierie électrique et des technologies de l'information (FEEIT), Ss. Cyril and Methodius University | République de Macédoine du Nord |
| Mme Lidia Stepinska-Ustasiak | Conseillère, Chef de l'Unité des politiques sociales | Bureau des communications électroniques (UKE) | Pologne |
| **CEI** | Mme Kristine Gyonjyan | Directrice | Union des opérateurs d'Arménie | République d'Arménie |
| M. Anton Alekseev | Directeur | JSC "Giprosvjaz" | République du Bélarus |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_